

Sujet: consultation publique zonage ZRE

De : "> Jacques Mazeyrat (par Internet)" <adjoint-urba-besse@orange.fr>

Date : 21/08/2014 15:23

Pour : <ZRE.rhone-mediterranee@developpement-durable.gouv.fr>

Copie à : "Ponzo Claude" <ponzo.claude@gmail.com>, "LEMOUR Joelle" <dgs.besse@orange.fr>

Mairie de Besse sur Issole

11, place Noël Blache

83890 Besse sur Issole

Monsieur le maire, Claude PONZO

à

ZRE.rhone-mediterranee@developpement-durable.gouv.fr

Messieurs,

Nous avons consulté avec une grande attention la note de la Délégation de Bassin Rhône-Méditerranée pour la poursuite du classement en zone de répartition des eaux (ZRE) sur le bassin Rhône-Méditerranée ainsi que l'étude de détermination des volumes prélevables sur le Bassin de l'Argens.

Faisant partie des sous bassins de Caramy (Issole) et de la Bresque nous notons avec une très grande inquiétude le déséquilibre quantitatif annoncé de 68%, pour l'Issole, qui s'étend de février à mars pour les étiages hivernaux et de juillet à novembre pour les étiages estivaux. La réduction globale à atteindre est de 30% sur les prélèvements en sachant que ces études indiquent que la cause du déséquilibre serait due au prélèvement annuel des canaux d'irrigation pour 95%.

Nous vous faisons part de notre très grande inquiétude à la lecture de ces études qui, par l'application de leur mise en œuvre, mettraient en péril l'existence de notre lac si une telle réduction s'appliquait uniformément sur notre sous bassin.

Notre Lac est aujourd'hui le seul lac naturel intra-muros de France. Après le déplacement du lit de la rivière il y a très longtemps, il est alimenté par une dérivation de l'Issole qui existe depuis des temps immémoriaux et la sur verse en assure le retour à l'Issole par les canaux créés par nos ancêtres. Plan d'eau d'environ 4 hectares surplombé par le château, il est le poumon économique et touristique du village. Il est un élément patrimonial incontournable de notre commune comme le moulin à huile construit sur ses rives. Il participe en très grande partie au développement du commerce et à la qualité de vie. Il assure une sauvegarde importante de l'équilibre de la biodiversité tant faunistique que floristique et contribue pour une grande part au développement piscicole. Il est l'image incontournable de Besse et de la région.

Une réduction de son alimentation de 38 % comme indiqué dans l'étude phase 4,5 et 6 serait fatale à son maintien et annoncerait des retombées catastrophiques irréversibles pour notre commune.

Conscients des enjeux liés à la répartition des eaux et aux efforts qui nous seront demandés, nous sollicitons une attention particulière à notre situation et nous souhaitons être associés à toute étude à venir qui impacterait notre bassin ou sous bassin.

Dans l'attente, étant inclus dans le périmètre du contrat de rivière, Caramy-Issole, nous suivrons l'évolution des zones de répartition des eaux avec une très grande vigilance.

Nous vous prions de croire, Messieurs, à notre entière considération.

Le Maire, Claude PONZO